



Contrat d'engagement "champignons"

du 6 janvier au 9 juin 2022

Je soussigné-e membre de l'AMAP Champs libres
ayant réglé ma cotisation (20 €) pour la saison 2022, souscris un abonnement pour :

1 panier (1kg) ½ panier (500 g)

en semaine paire impaire paire et impaire

Engagements de l'adhérent :

- préfinancer une partie de la production (6 livraisons),
- récupérer ou faire récupérer ses champignons (en cas d'absence),
- reconnaître les aléas de la production et, en tant que consommateur, accepter ces risques,
- accepter que l'aspect des champignons puisse varier.

Engagements du producteur, Jean-Bernard Math (Cours des Maréchaux 75012 Paris) :

- livrer tous les mois aux adhérents des produits de qualité, frais, issus de sa production,
- informer régulièrement les adhérents sur l'avancée des cultures, ses savoir-faire, pratiques, contraintes économiques, écologiques et sociales (sur invitation du producteur, les amapiens pourront visiter la champignonnière afin de se sensibiliser aux conditions de vie de l'exploitation),
- être transparent sur la gestion de son exploitation.

Composition du panier et prix :

- Le panier contiendra des shiitake, des pleurotes et d'autres champignons lignicoles.
- Le prix du panier de 1kg est de 19 €, qui permet de financer des substrats fabriqués en Agriculture biologique et une prochaine certification AB.

En cas de situation exceptionnelle (incident climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion, réunissant les adhérents, le producteur partenaire et un représentant du réseau des AMAP d'Île-de-France.

Prix pour une saison complète (5 et 12 janvier, 2 et 9 février, 2 et 9 mars, 6 et 13 avril, 4 et 11 mai, 1er et 8 juin 2022) :

- 9,5 € le panier de 500 g x 6 distributions = 57 € (semaine paire ou impaire)
- 9,5 € le panier de 500 g x 12 distributions = 114 € (semaine paire et impaire)
- 19 € le panier de 1 kg x 6 distributions = 114 € (semaine paire ou impaire)
- 19 € le panier de 1 kg x 12 distributions = 228 € (semaine paire et impaire)

Chèque à l'ordre de Jean-Bernard Math à envoyer (ou déposer) avec le contrat à Violaine Leyder - 33, rue Paul Bert - 94120 Fontenay-sous-Bois

Signature de l'adhérent,	Signature du producteur Jean-Bernard Math
--------------------------	---